



« Nous allons nous battre, bien sûr très pacifiquement, pour que ce projet ne voie pas le jour. »

François Candaux
Administrateur de l'EMS Bru

13 octobre

C'est-à-dire très exactement aujourd'hui : le dernier jour de la mise à l'enquête par l'Etat de Vaud du projet de décharge aux Echatelards, entre Grandson, Champagne et Fiez.

« Nous accueillons à Bru des personnes qui ont besoin de tranquillité »

GRANDSON François Candaux, administrateur de l'établissement, explique pourquoi l'EMS Bru fait opposition au projet de décharge des Echatelards.

TEXTES : RÉD.

PHOTO : KEYSTONE-ATS

François Candaux prend rarement la parole publiquement, et jamais pour ne rien dire. En ce mois d'octobre, l'administrateur de l'Etablissement psycho-social médicalisé (EPSM) de Bru ressent la nécessité de le faire, après avoir organisé plusieurs séances et ateliers d'information avec les résidents de son établissement ces dernières semaines.

Le but de ces réunions: les informer du projet des Echatelards et de ce que celui-ci risque de changer dans la vie quotidienne des 81 résidents et des 114 collaborateurs de son établissement. « Nous avons même mis sur pied une exposition pour présenter le projet, nous avons parlé de tout. Et ils avaient beaucoup de questions! Il y a beaucoup d'interrogations », explique l'administrateur de l'EMS, qui annonce faire formellement opposition, comme, sans doute, des centaines d'autres personnes.

Quatre résidents, désireux d'en savoir plus, se sont même rendus à la séance d'information organisée par l'Etat. Ils ont pu y écouter Christelle Luisier Brodard et Béatrice Métraux, sans être convaincus par les arguments des deux conseillers d'Etat.

« Bien sûr que nous sommes inquiets. Cette nouvelle décharge se situerait à trois kilomètres d'ici à vol d'oiseau. Nous évaluons à environ 180 par jour le nombre de passages de camions devant notre établissement. C'est énorme! Nous accueillons ici des personnes qui ont besoin de calme

et de tranquillité et qui trouvent ces deux choses ici. Si ce projet se réalisait, notre EMS perdrait énormément en attractivité et, surtout, en qualité de vie et de soins. Ce qui importe chez nous, c'est justement le côté campagnard, loin de tout », explique François Candaux, qui a le sentiment de ne pas avoir été entendu dans le cadre de l'élaboration de ce projet.

« Nous avons eu une séance avec les autorités de Grandson, mais nous n'avons pas été consultés plus que ça. Nous avons découvert la mise à l'enquête la veille, au moment de la parution du communiqué de presse. Alors, nous allons nous battre, bien sûr très pacifiquement, pour que ce projet ne voie pas le jour sous cette forme en tout cas. Nous sommes là, mais d'autres institutions ont elles aussi besoin de calme, pas loin de nous. Je ne parle qu'au nom de l'EMS Bru, mais je sais que nous ne sommes pas les seuls à faire formellement opposition », assure François Candaux.

Certains de ses résidents vont-ils d'ailleurs eux aussi faire opposition, à titre personnel? « Ils peuvent tout à fait le faire, ils sont libres. Certains nous ont dit l'envisager, mais les démarches sont lourdes, ce n'est pas aussi simple. Après, est-ce qu'on va réussir ou non, je n'en sais rien. Ce qui est sûr, c'est que nous ne sommes pas seuls, bien au contraire, puisque l'APAR (Association de protection de l'Arnon et sa région) effectue un très bon travail d'information et de sensibilisation. Au fond, nous n'avons que peu de pouvoir. Il n'y aura pas de votation populaire, la mise à l'enquête est en cours, mais nous ne pouvons pas pour autant rester les bras croisés », explique l'administrateur, très inquiet.

La suite des événements? « Attendre et voir le traitement des oppositions et se tenir au courant du mieux possible de notre marge de manœuvre », conclut François Candaux.

LES ECHATELARDS, C'EST QUOI ?

Argumentation tirée du site internet du projet

« Les décharges suisses sont saturées. Les réglementations en vigueur et les moyens techniques ne permettent pas aujourd'hui le recyclage de tous nos déchets. Il faut trouver de nouveaux sites permettant d'accueillir en toute sécurité les matériaux issus des chantiers et les scories (résidus de nos déchets ménagers après leur passage en usine d'incinération).

C'est dans ce cadre que le Canton de Vaud et Cand-Landi ont développé le projet des Echatelards. Ce projet a été révisé entre 2019 et aujourd'hui pour tenir compte des remarques constructives des habitants et des parties prenantes.

Il est sous le contrôle du Canton de Vaud qui a choisi ce site pour ses conditions géologiques idéales et la proximité de la voie ferrée de La Poissine. L'entreprise chargée de son exploitation, Cand-Landi, basée à Grandson, est une entreprise reconnue, expérimentée et locale. »



« Beaucoup de gens ne sont même pas au courant de ce que veulent faire Cand-Landi et l'Etat ici, sur ce site magnifique. »

Régis Paudex
Président de l'Association de protection de l'Arnon et de sa région (APAR)

Régis Paudex : « Nous ne sommes pas des extrémistes, nous voulons simplement informer la population du mieux possible. »

L'Association de protection et de l'Arnon et de sa région (APAR) compte une centaine de membres, sous la présidence de Régis Paudex. Et tous comptent bien faire plier Cand-Landi, sans manifester aucune hostilité à l'égard de la société grandsonnoise. « J'ai vraiment envie de souligner que nous ne sommes pas des extrémistes. Nous voulons simplement informer la population du mieux possible. Cand-Landi est une entreprise respectable, qui cherche à faire

du business avec sa décharge. Ce n'est pas répréhensible. Moi aussi, dans mon activité professionnelle, je fais du business. J'habite dans la région depuis vingt-cinq ans, je l'aime et je veux la protéger. Beaucoup de gens ne sont même pas au courant de ce que veulent faire Cand-Landi et l'Etat ici, sur ce site magnifique. Bien sûr qu'il faut stocker les déchets quelque part, mais ce site des Echatelards ne s'y prête pas. Il a d'ailleurs été choisi pour sa proximité avec

Cand-Landi, comme celui de Dailens avec Orllati », estime Régis Paudex.

Parmi les arguments avancés, la beauté du site, comme le fait que la nature du terrain ne se prêterait pas à l'implantation d'une décharge, notamment par crainte de fuites éventuelles, surtout de déchets de type E, les plus nuisibles potentiellement. « On nous parle d'un bassin étanche et imperméable, mais nos spécialistes ont de gros doutes, et même plus, à ce sujet. »

Trois arguments principaux

Régis Paudex et l'APAR fondent leur argumentation contre la décharge des Echatelards sur trois axes principaux.

1) Une hausse importante du trafic. « Les promoteurs du projet nous parlent de l'augmentation du transport ferroviaire, mais c'est du vent. 60% du volume d'une décharge telle que celle-ci n'est pas transportable par le train. Qui peut croire que des déchets vont être transportés par train, puis par camion ? Ce sont des promesses et, de toute façon, les volumes ont été sous-estimés et, surtout, ils ne sont pas contraignants », assure Régis Paudex.

2) La pollution de l'air. « Il y a des écoles et des collèges à proximité, certains qui sont en projet d'ailleurs. Une décharge à ciel ouvert, qui plus est aux quatre vents, va provoquer des nuisances dont on n'imagine même pas la portée aujourd'hui. Les capteurs, c'est bien beau, mais dans les faits, rien ne sera fait pour protéger nos enfants de la pollution », estime le président de l'APAR.

3) La protection de l'eau. La proximité du lac, et de l'Arnon, ainsi que celle des puits d'Onnens, inquiète. « Ces derniers abreuvent 55 000 ménages. Vous imaginez la catastrophe en cas de pollution ? » s'interroge Régis Paudex.

2 Le nombre de pyramides de Khéops que représenterait la décharge des Echatelards, soit 4,6 millions de m³ de déchets, selon l'APAR.

1300 Le nombre d'oppositions au premier projet. L'APAR en espère des centaines cette fois aussi.

73 À terme, soit à la fin de l'exploitation, cette décharge occupera une surface totale de 73 terrains de football, estime l'association.

32'500 Le nombre de m³ de déchets de type E (amiante, arsenic, plomb, mercure ...) par année. La production annuelle du canton de Vaud serait de 32 000 m³ (chiffre PSDC 2016).